

Réunion Ligue – Comités Départementaux
12 mars 2022

Compte rendu de réunion

Ont participé à la réunion en présentiel :

Jean Michel FICHEUX (CD 01 – Ligue)

Marie Carmen VIEIRA, Emmanuel JUCHEREAU (CD 38)

Michelle AKILIAN (CD 69)

Véronique FRELAT (CD 73)

Pierre VOUILLOT (Ligue)

Ont participé à la réunion en visio :

Stéphane THOMAS (CD 03)

Pierre FLEURANT (CD 15)

Laaziz BIBA (CD 26/07)

Daniel MAISONNIAL (CD42 – Ligue)

Sylvain ROUGE (CD 63)

Jean Claude SAVOY (CD 74)

Début de réunion : 9h

Les points suivants ont été discutés

1/ Structuration des Comités

- Listing des élus, des membres cooptés

En préparation de la réunion Pierre Vouillot avait demandé au CD de fournir un organigramme du CD. Cette demande permettrait à l'ensemble des comités départementaux de mieux se connaître.

Seuls 4 CD ont répondu à la demande

- Tenue des AG et envoi des PV aux instances

Il est rappelé au CD qu'ils doivent informer la FFVolley de la tenue de leurs AG et envoyer à la FFVolley les comptes rendus d'AG.

Il est aussi rappelé que les statuts des Cd doivent être actualisés, en respectant la procédure de navette avant validation définitive.

2/ Plan de Développement Fédéral (plan présenté dans le document en pièce jointe)

Le plan fédéral doit être décliné, adapté à la ligue et à ses comités départementaux. La ligue pourrait être tête de réseau, interlocuteur privilégié de la FFVolley.

Le plan fédéral comporte 2 axes :

- **250 nouveaux lieux de pratique des volleys**

Siège : 35, rue Docteur Hermite - 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 48 74 40 - Free box : 09 50 22 38 01
E-mail : contact@liguearavolley.fr

Annexe : Maison Régionale des Sports,
68 Avenue Tony Garnier - CS 21001
69304 Lyon Cedex 07
Tél. : 04 72 73 23 70
E-mail : sthivillier@liguearavolley.fr

Annexe : Place des Bughes – Maison
des Sports - 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 91 36 62
E-mail : fmurin@liguearavolley.fr



Site internet : <http://liguearavolley.fr>



Ce seront des espaces durables.

Dans chaque CD :

- Identifier les projets déjà lancés
- Identifier les besoins restants

... pour avoir une vision globale au sein de la ligue et faire remonter les informations.

Cet aspect du plan de développement a été juste évoqué. Le travail d'identification reste à faire.

• 50 emplois dédiés au développement

Il y a nécessité d'identifier les besoins au sein des comités et définissant le type de développement :

- Quantitatif en licenciés,
- Quantitatif en nombre de clubs,
- Développement de la formation,
- Développement des structures d'accueil,
- Développement des infrastructures,
- Développer les possibilités d'accéder aux gymnases, etc.

Compte tenu de son nombre de salariés, la ligue ne semble pas en mesure de recruter. En revanche, un comité, un regroupement de comités pourrait le faire.

Ce point du plan fédéral a fait l'objet de longs échanges

Un tour des comités départementaux a été fait pour connaître l'intérêt qu'un CD trouve au recrutement d'un agent de développement :

CD 01 : il y aurait intérêt à recruter, mais pas seul.

CD03 : il y aurait intérêt à recruter compte tenu du potentiel de développement existant, surtout sous un aspect quantitatif : augmenter le nombre de licenciés, de clubs

CD 15 : il y a un intérêt, mais la priorité est au développement de l'encadrement, tout particulièrement trouver des tuteurs pour accompagner les néoformés.

CD 26/07 : le sujet n'ayant pas été traité en réunion de comité, pas de positionnement du CD.

CD 42 : le CD a perdu un agent de développement en place depuis 8 mois. Le CD s'inquiète du peu d'investissement des clubs dans le développement du volley ball.

Constat est fait aussi de la perte, en peu de temps, de cadres techniques de valeur.

CD 63 : la priorité est à la pérennisation et la professionnalisation d'agent technique. Le recrutement d'un agent de développement type « commercial de volley ball » est une préoccupation secondaire.

CD 69 : Conscient d'être un CD actif, le CD 69 constate qu'il ne travaille pas au développement. Un agent de développement est nécessaire, mais les interrogations sur la gestion de cet emploi sont nombreuses.

CD 73 : le CD aurait besoin d'un agent pour le développement en direction des fédérations affinitaires.

CD 74 : le CD emploie un agent, à temps partiel. Une recherche de mutualisation avec le CDOS est en cours.

3/ Sections sportives

Rappel des dispositions du Plan de Performance, Développement, Formation de la Ligue :

- Transfert de l'accompagnement des Sections Sportives de lycées par la Ligue vers les comités et/ou clubs.
- Transfert des sections sportives de collèges des Comités et/ou clubs vers la ligue et/ou clubs.

Il nous faut définir le calendrier et les dispositions pratiques à mettre en œuvre.

- Dispositions en cours de réalisation, par des contacts avec chaque CD

4/ Place forte du volley ou bassin de performance

Structuration d'un territoire autour d'une équipe ayant pour objectif d'accéder en pro.

- Quel territoire ?
- Quelle équipe/club leader ?

- Quelles dispositions pour un gagnant/gagnant avec les clubs associés ?
- Quelles collectivités territoriales à solliciter et à associer au projet ?
- ...

- 2 bassins sont à l'étude

- Bassin lyonnais avec l'ASUL en secteur masculine
- Bassin clermontois avec Chamalières en secteur féminin

- une piste à explorer :

Vienne en secteur féminin

5/ Informations : PSF, Aide aux Ligues

Les évolutions de ces dispositifs.

Les 1ères informations fédérales arrivent.

Jean Michel Ficheux, référent ligue, organisera les réunions nécessaires à l'accompagnement des clubs, comités départementaux.

6/ Loisir / Compet'lib

- Place du loisir, de la Compet'lib dans les CD
- Organisation des rencontres dans les CD
- Action des CD en direction des Fédérations affinitaires et des « indépendants »

Constat est fait que la Coupe de France Compet'lib n'a mobilisé que 2 CD.

La plupart des CD considèrent le rapprochement avec les fédérations affinitaires et/ou les pratiquants indépendants, comme très difficile, trop contraignant.

Fn de réunion : 12h

Pierre VOUILLOT